



Faillite de mon commerceou cessation simplement

Par **goulach**, le **22/03/2009** à **10:52**

bonjour

j'ai du fermer mon commerce pour deux raisons la premiere pour cause de maladie la seconde pour decouvert trop important a la banque et blocage de mon compte je me suis mise en cessation provisoire en ne sachant pas si j'allais vendre mon fond (les murs n'etant pas a moi)sans une seule rentree d'argent j'ai decider de vendre tout le materiel j'ai regle quelques fournisseur et paye un mois de loyer puis je faire aujourd'hui une faillite ou dois-je faire une simple cessation d'activite